

Réunion avec le Président et les vice-présidents
16.04.2009
Décisions

PRESENTS

Membres :	PRESIDENT	José Manuel Azenha TERESO (Portugal)	
	Vice-présidents	Istvan BARDOS	Hongrie
		Albert DE JONG	Pays-Bas
		José DE SOUSA	France
		Horst MENZEL	Allemagne
		Ernest ROSSI	Malte
		Pierre DE RIJST	Belgique
Trésorier :	Jean-Pierre NELL	Suisse	
Coordinateur Interprète :	Ulrich FREI-ZULAUF	Suisse	
Secrétaire Administratif :	Patrick MARSILLE	Belgique	

M. TERESO souhaite la bienvenue et remercie les membres de leur présence.

Il s'agit d'une nouvelle session avec de nouvelles méthodes de travail.
Il estime que les règles sont nécessaires pour éviter l'anarchie lors de certaines situations.
Il est de notre devoir de travailler avec éthique, en amitié et dans l'intérêt du sport colombophile.

La nouvelle philosophie serait basée sur un travail en commun grâce à une collaboration générale.
Un sport moderne régit par de nouvelles technologies.

La FCI doit pouvoir donner des règles générales au sport colombophile. Il compare la FCI à la FIFA.

De plus, l'importance de la crédibilité est soulignée. Chaque commission émettra des règles basiques de fonctionnement. Il est urgent de stabiliser les choses et de fixer les règles sportives au lieu de les modifier d'année en année. M. TERESO demande si tous les présents sont d'accord avec ces principes de bases, ces propositions.

M. MENZEL évoque des problèmes quant aux vice-présidents. Il n'est pas certain que les 6 vice-présidents aient été nommés démocratiquement et juridiquement. Il se demande si cela a été légalisé et de quelle manière cela l'a été.

M. MENZEL signale que la manière ou cela a été fait lors du Congrès, est difficile à envisager statutairement.

M. TERESO signale que le problème se posait au niveau de la Hollande et que tout le Congrès était d'accord. Si un des membres trouve que la procédure n'est pas démocratique, il propose la tenue d'un congrès extraordinaire en octobre.

M. MENZEL rétorque qu'il ne s'agit pas du problème hollandais mais d'un avis personnel.
M. MENZEL ne souhaite pas de Congrès exceptionnel mais veut une certitude pour le fonctionnement et pour la légitimité.

M. TERESO rappelle qu'il ne s'agit pas d'élections personnelles. Il s'agit d'une modification aux statuts. Le Président peut nommer un vice-président ce qu'il a fait avec M. DE JONG.

M. MENZEL signale que la discussion n'est pas publique et doit rester confidentielle.

M. TERESO rappelle qu'il était important pour la FCI que les pays aujourd'hui représentés soient liés au fonctionnement même de la FCI. Il faut que le coeur de la colombophilie soit représenté à la FCI. L'idée du respect des règles est également d'une importance capitale.

M. DE JONG est d'accord avec les propos de M. TERESO, mais il aurait pu être élu selon la règle adaptée lors des préparations au Congrès. Il aurait préféré ce type d'élection.

M. MENZEL signale qu'il admet le fondement de cette décision, mais dit que la FCI doit tenir compte de cette expérience à l'avenir.

M. TERESO rappelle que, pour une situation spéciale, il est normal de trouver une solution exceptionnelle et de réagir de façon plus flexible. Cela était toujours le cas avant le Congrès.

De plus, M. TERESO rappelle que, en premier lieu, la candidature de M. DE JONG n'était pas valable.

Par la suite, tout le monde marque son accord sur les 6 vice-présidents.

M. BARDOS attire l'attention sur la modification du point 16 des Statuts adopté sans remarques.

M. DE SOUSA rappelle que cela n'était pas à l'ordre du jour du Congrès mais il fallait arranger les choses dans l'intérêt de la FCI.

M. DE SOUSA propose que la Commission "Statuts" se penche sur la problématique des élections. Il s'inquiète, par exemple, quant à la nomination d'un membre de droit et quant à l'aspect juridique de ce mode d'élection.

M. TERESO veillera lors de la rédaction des Statuts qu'ils correspondent aux prescriptions juridiques.

M. TERESO passe ensuite au point suivant, la nomination au sein des Commissions.
Il est nécessaire que les règles FCI soient acceptées par les pays. La FCI doit donc établir des règles nécessaires et générales. Le compromis est indispensable au sein du Comité Directeur

Il propose donc:

- SPORT : M. BARDOS
- STANDARD : M. DE JONG
- VETERINAIRE & SCIENTIFIQUE : M. MENZEL
- SOLIDARITE : M. DE RIJST
- JEUNESSE : M. ROSSI
- EUROPE : M. DE SOUSA
- FINANCES : Président et vice-présidents
- STATUTS : M. KNAEPEN

(M. MENZEL souhaiterait la présidence de cette commission.)

M. DE RIJST souhaiterait connaître les intentions de M. DE SOUSA quant à la WEC.

M. TERESO signale que la réunion de ce jour se limite à l'organisation FCI et non à celle d'une organisation extérieure.

M. DE SOUSA voudrait que les missions de chaque commission soient prédéfinies afin que les présidents connaissent les buts à poursuivre.

M. TERESO rappelle que, à son avis, les commissions doivent être constituées par un membre de chaque pays et doivent suivre leurs propres règles.

M. DE SOUSA signale qu'il faut déterminer la mission, les axes de travail et les buts poursuivis.

Des cadres doivent être déterminés pour ne pas empiéter sur des choses ne concernant pas la FCI

Selon lui, prenons l'exemple de la WEC, il s'agit d'une association comme il y en a beaucoup et qui discute de problèmes colombophiles particuliers.

M. MENZEL signale que, en sa qualité de Président de la Commission Europe, il a échoué dans son modèle de travail lequel faisait appel à un personnel professionnel nous représentant à l'Europe.

Il continuera à collaborer et est heureux de passer le relais à M. DE SOUSA.

M. DE SOUSA reconnaît le travail important de M. MENZEL au sein de la Commission Europe et la FCI doit, pour lui, continuer en ce sens.

M. TERESO souhaiterait de faire des commissions continentales (Asie et Amérique), car les problèmes rencontrés sont différents.

M. MENZEL rappelle que cette initiative n'est pas neuve dans l'esprit FCI, mais l'idée même et la réaction doivent venir de ces continents.

M. TERESO a déjà enregistré cette demande.

M. NELL fait remarquer que l'horaire des 2 jours doit être discuté.

M. TERESO signale que les débats se limitent cette fois à l'organisation des commissions et sans prise de décisions importantes.

M. TERESO ajoute qu'il fera une proposition pour que, en fin de saison, les résultats des olympiades de tous les pays soient adressés à la FCI pour qu'une commission technique (de contrôle) puisse les consulter et s'inquiéter du fonctionnement des pays en cette matière.

M. DE SOUSA dit que ce point fait partie des missions données à la Commission Sport.

Le Président met un terme à la réunion.
